

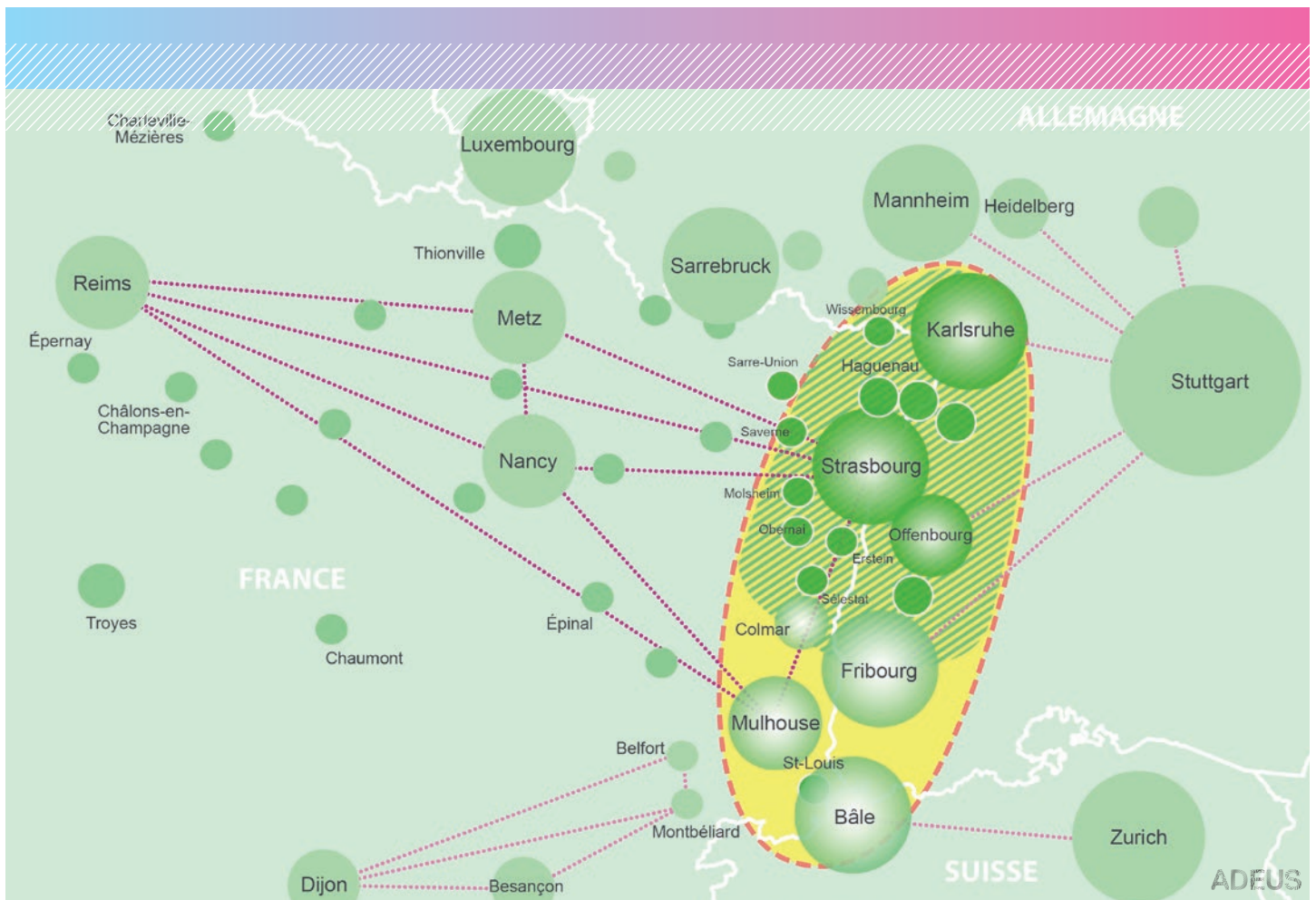
QUEL EST LE PROFIL MÉTROPOLITAIN DU SYSTÈME URBAIN STRASBOURGEOIS ?

282

DÉCEMBRE 2019

↙ ← ⊥ ↙ ⊥ ⊥ → ↙ ← ⊥ ↙ ⊥ ⊥ → → ↘ ⊥ ↙ ← ↘

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Dans un contexte de mutations territoriales, quel peut être le rôle actuel et futur de la région métropolitaine Strasbourgeoise, moteur du développement régional et au service de l'ensemble des territoires du Grand Est ? Quels sont les liens entre la capitale régionale et ses territoires voisins venant renforcer son attractivité ?

Au-delà de cette question, le positionnement européen

de la métropole est un enjeu régional et national, et nécessite une objectivation de sa situation pour alimenter ses différents schémas stratégiques et ceux de ses partenaires.

La volonté de ces derniers concernant ces travaux était d'approfondir ce qui fait lien entre Strasbourg et ses relations lointaines afin de mieux comprendre les spécificités de cette métropole et ses apports aux territoires de la région Grand Est et ses voisins.

Cette analyse permettra par la suite d'identifier des leviers d'intervention pour renforcer le positionnement de l'Eurométropole et son rôle de moteur de la croissance territoriale.

Une métropole au profil résolument international

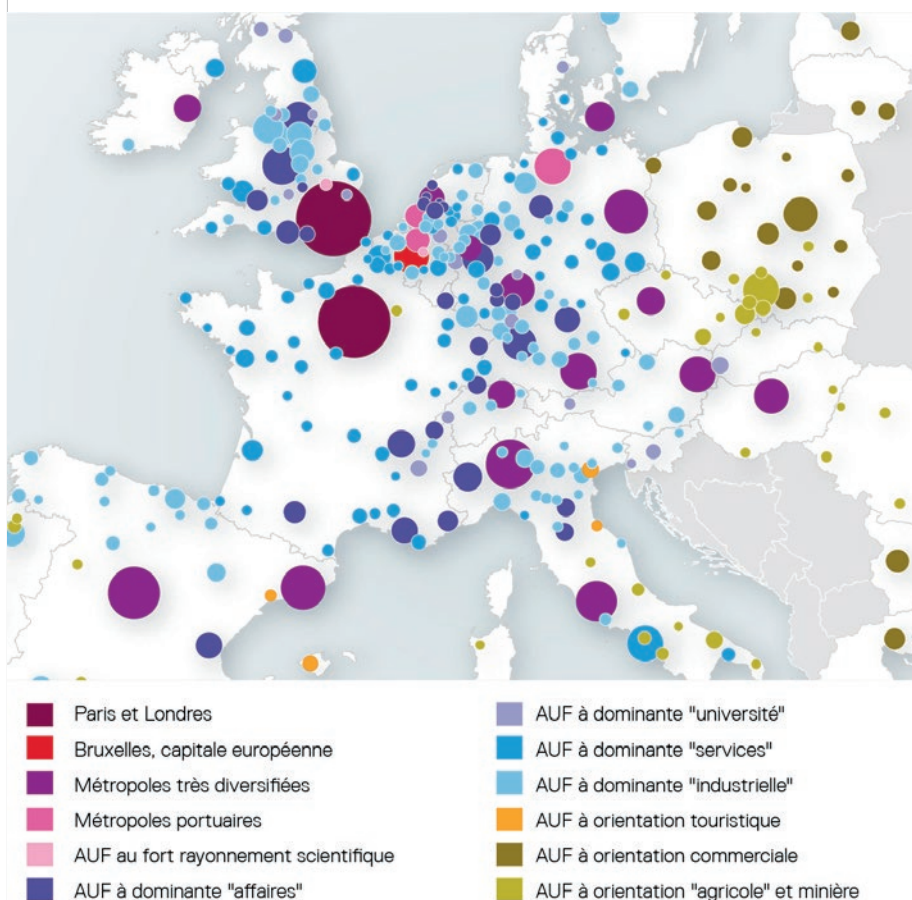
Quel positionnement en Europe ?

Analysé comparativement à d'autres métropoles européennes dans des travaux multicritères français ou allemands (DATAR ou BBSR), l'espace métropolitain strasbourgeois ressort comme **nœud d'influence à l'échelle européenne** et cela malgré sa taille limitée, à l'instar de Bâle ou Luxembourg. Ces métropoles sont classées à dominante « affaires » par la DATAR et dotées d'une considérable variété de fonctions par le BBSR (classe 2 sur 4) mais leur dimension limitée ne permet pas à ces trois métropoles d'accueillir des équipements de niveau mondial, comme une très grande université ou un aéroport intercontinental. Dans ces classements européens, Strasbourg s'appuie sur **un rôle politique européen** différenciant, mais cela ne saurait être la seule explication à ce rayonnement.

L'Eurométropole de Strasbourg est, après le Grand Paris, la **première métropole française en termes de proportion d'étrangers dans sa population** (12 % en 2016¹). Une particularité qui peut s'expliquer par son positionnement géographique, mais aussi par son statut de capitale européenne avec la présence du Parlement européen ainsi que du Conseil de l'Europe. En dehors des 47 nationalités européennes siégeant au Conseil, une quinzaine d'autres sont représentées sur le territoire par une ambassade ou un consulat.

TYPOLOGIES DES AIRES URBAINES FONCTIONNELLES EN EUROPE

Source : DATAR, 2011



1. Source : INSEE (recensement de la population 2016).



L'université, vecteur de liens

La métropole se distingue par son attractivité prononcée auprès des étudiants étrangers. En dehors des universités parisiennes, l'Eurométropole accueille la deuxième université française ayant la **plus forte part d'étudiants étrangers** (17 % à la rentrée 2017²). Elle attire principalement des étudiants venant d'Europe (39 %), d'Asie (26 %), d'Afrique (26 %) et d'Amérique (9 %)³.

Ce rayonnement est lié en partie à la **renommée internationale de l'Université de Strasbourg**, classée à plusieurs reprises dans le top 100 mondial au classement de Shanghai. En 2019, elle apparaît notamment en tête des universités françaises dans les domaines de la chimie et de la biologie humaine⁴. L'établissement entretient par ailleurs des liens étroits avec des universités à travers le monde, via des partenariats tels que Eucor, le groupement universitaire du Rhin supérieur, ainsi que son intégration à plusieurs réseaux internationaux.

Des emplois tournés vers le reste du monde

Le profil international de l'Eurométropole peut aussi être observé sur le plan économique. Le rapport entre les investissements directs à l'étranger (IDE) et l'emploi local est largement supérieur à la moyenne nationale grâce à la proximité de l'Allemagne, mais aussi à un environnement et un tissu économique dynamique et attractif.

Ainsi, **un emploi salarié sur cinq de l'aire urbaine de Strasbourg est lié à une entreprise dont la tête de groupe est localisée à l'étranger**. Plus de 5 500 emplois entre 2003 et 2014 ont été créés par des investissements étrangers. Dans les territoires alsaciens, 26 % de l'emploi et 63 % de ce qui est exporté sont liés à des entreprises sous contrôle étranger (données Business France 2014). Ce sont des taux record en France (après l'Île-de-France) et un atout majeur pour Strasbourg.

Le transfert d'établissements témoigne également des dynamiques et des liens entre les territoires en générant d'importants mouvements d'investissements. Avec près de 75 implantations, l'Eurométropole se situe dans l'aire urbaine métropolitaine du Grand Est qui attire le plus d'établissements parisiens, mais dans une bien moindre mesure que Lyon, Bordeaux, Marseille-Aix et Nice.

Une stratégie de développement aux ambitions internationales

Depuis 2015, la politique de développement économique de l'Eurométropole est guidée par la stratégie « Strasbourg Eco 2030 », dont l'une des ambitions phares est « *d'asseoir [la] dimension internationale* » de l'agglomération.

À l'échelle européenne, la volonté affichée est de placer l'Eurométropole au centre d'une multitude de réseaux, à la fois physiques et institutionnels. Un très grand nombre d'actions sont ainsi menées pour faire de la métropole un « hub » en matière de transport et de télécommunication, et promouvoir des partenariats politiques, universitaires et économiques bien au-delà des frontières.

À l'échelle mondiale, l'agglomération cherche à nouer des partenariats économiques, notamment à travers la mise en relation des acteurs de l'innovation du territoire avec leurs homologues à Montréal, Boston, en Israël et au Japon. L'Eurométropole porte également un intérêt particulier à la filière des technologies médicales, souhaitant créer un pôle mondialement reconnu en la matière. Une ambition qui se matérialise avec le développement actuel du campus « Nextmed ». La métropole mène par ailleurs des actions pour stimuler le tourisme d'affaires, en améliorant notamment ses équipements dédiés à l'accueil de manifestations internationales.

2. Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2019.

3. Source : Université de Strasbourg (chiffres-clés, rentrée 2017).

4. Source : Academic Ranking of World Universities, 2019.

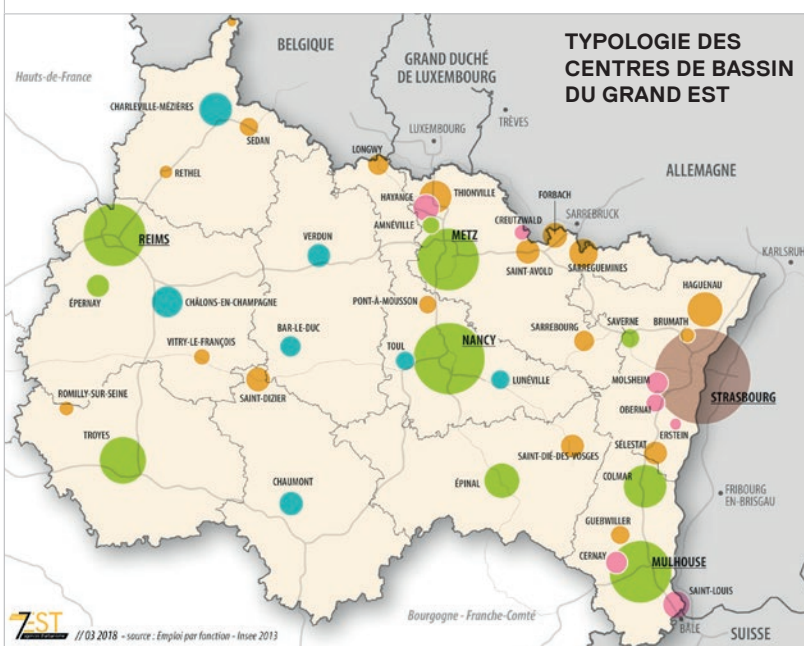
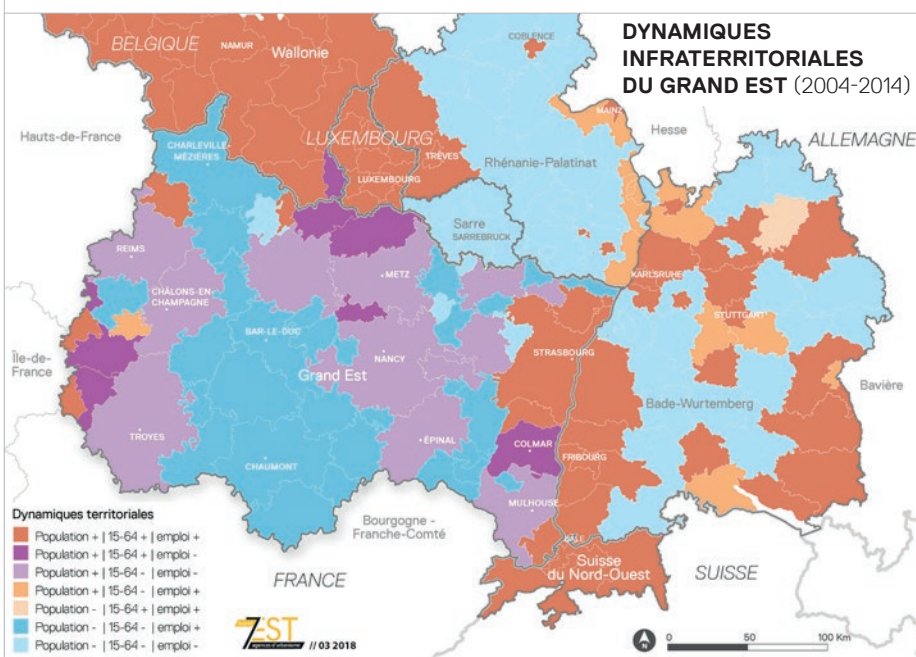
Un profil métropolitain spécifique à l'échelle régionale

Quelles spécificités régionales de l'espace métropolitain strasbourgeois ?

Chef-lieu de la région Grand Est et capitale européenne, Strasbourg bénéficie d'un **positionnement régional marqué** : on retrouve des équipements de rayonnement régional et transfrontalier à Strasbourg, avec l'attractivité touristique (patrimoine important), le sport (le Racing, la SIG), de grands équipements culturels (le Théâtre national, l'Orchestre philharmonique...), une université de rayonnement international et, surtout, la présence des institutions européennes.

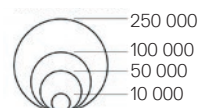
Ainsi, générant une aire d'influence importante, les dynamiques territoriales de **l'espace métropolitain strasbourgeois** (hausse de la population, de la part des 15-64 ans et de l'emploi) se distinguent des autres métropoles de la région et se rapprochent des dynamiques positives observées sur les territoires frontaliers.

L'Eurométrropole bénéficie **d'un profil spécifique à l'échelle régionale**. Strasbourg se distingue par **une économie tertiaire avec une surreprésentation en prestations intellectuelles et en recherche et développement**, comparée aux autres agglomérations de la région Grand Est (Reims, Metz, Mulhouse...), basées sur un profil tertiaire plus généraliste. Les villes moyennes voisines (Molsheim, Obernai, Erstein) viennent compléter le profil spécifique de Strasbourg avec des emplois productifs de conception-recherche, en renforçant la position économique de l'espace métropolitain.

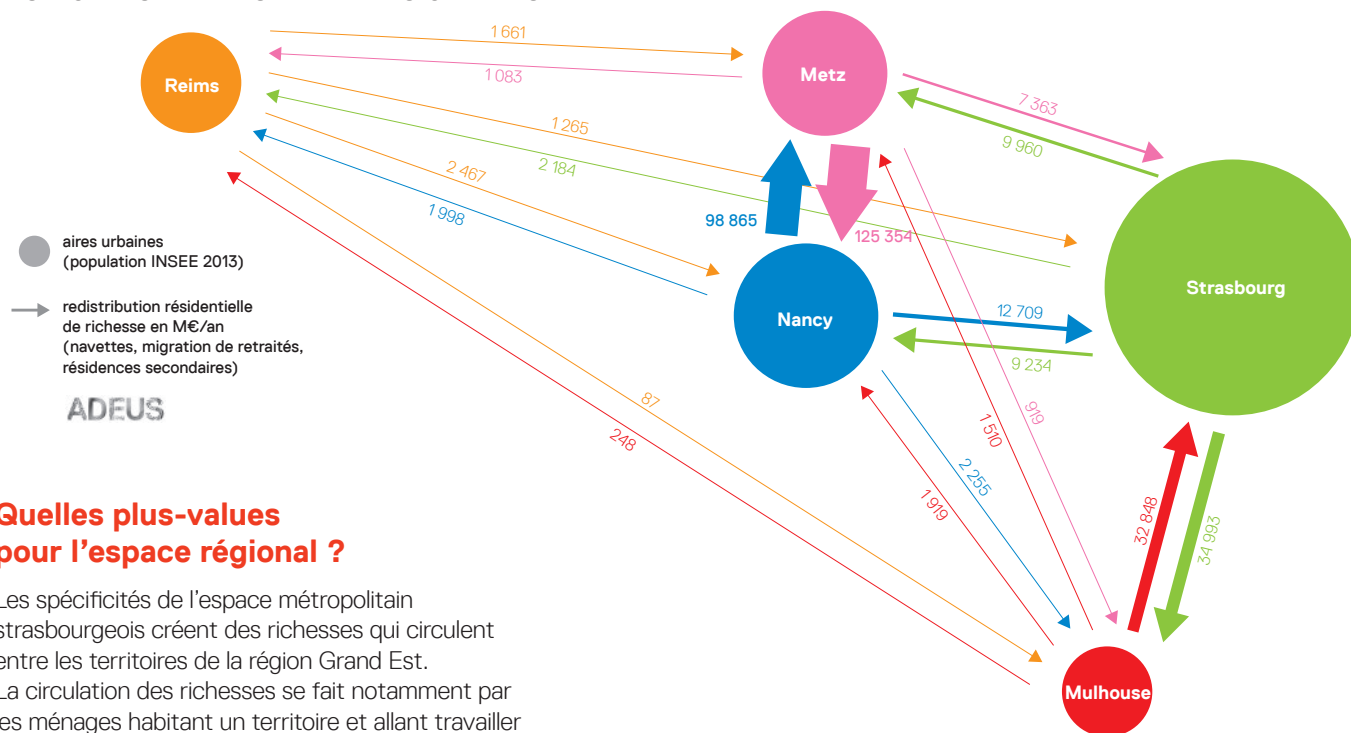


- services publics et de proximité, santé et emploi productif
- dominante services publics et de proximité, santé/action sociale
- profil polyfonctionnel à dominante tertiaire
- tertiaire avec spécialisation et conception recherche et prestations intellectuelles
- emploi productif avec conception recherche, peu de services publics

Nombre d'emplois en 2013



DES FLUX RÉSIDENTIELS INTER-AIRES-URBAINES



Quelles plus-values pour l'espace régional ?

Les spécificités de l'espace métropolitain strasbourgeois créent des richesses qui circulent entre les territoires de la région Grand Est. La circulation des richesses se fait notamment par les ménages habitant un territoire et allant travailler dans un autre, occupant une résidence secondaire ou encore faisant du tourisme sur un autre territoire. Dans la région, en termes de volume, c'est l'aire urbaine de Strasbourg qui redistribue le plus avec plus de 1,6 milliards d'euros chaque année vers le reste du territoire français, soit l'équivalent de 13,5 % du revenu de ses ménages.

À l'échelle régionale, il existe d'importants flux réciproques entre les cinq grandes aires urbaines. Strasbourg échange avec chacune d'entre elles, en distribuant plus de 59 847 M€ dans le Grand Est. Son lien le plus fort est avec Mulhouse, avec plus de 34 990 M€ distribués dans la ville du Sud-Alsace¹.

Des retombées limitées pour les territoires de la région Grand Est

Ainsi, au vu des dynamiques démographiques et économiques, nous constatons que celles de l'Eurométropole de Strasbourg n'influencent finalement que peu les dynamiques territoriales de la région Grand Est.

Contrairement à l'impact que des métropoles comme Bâle ou Luxembourg peuvent avoir sur leur territoire, Strasbourg peine à dépasser ses limites départementales. Cela s'explique

notamment par le poids démographique qui, freiné par la frontière et ne prenant pas en compte le territoire à 360°, est affaibli du fait de la taille de la région Grand Est.

De plus, la métropole se heurte à une géographie urbaine dissymétrique dans la région, qui présente d'autres systèmes urbains fonctionnant principalement par pôle d'emplois (Nancy, Metz, Reims...).

L'attractivité de l'Eurométropole doit également faire face aux infrastructures façonnées par les limites nationales et l'influence des grandes métropoles européennes à proximité (Paris, Francfort, Stuttgart, Zurich...), venant freiner son rayonnement.

De nouvelles politiques territoriales peuvent se mettre en place pour renforcer les effets d'entraînement de l'Eurométropole sur les territoires voisins de la région Grand Est. Comme, par exemple, créer des contrats de réciprocité avec les territoires ruraux, notamment avec la filière agricole pour accroître la production et venir alimenter en circuit-court la métropole. Ou encore, développer les logiques de marchés et dépasser les logiques domicile-travail avec les villes moyennes pour renforcer le rayonnement de l'Eurométropole sur le territoire régional.

¹. Production et circulation des richesses dans le Grand Est. Les réciprocity territoriales en question, Les notes de l'ADEUS n° 254, déc. 2017.

Un espace métropolitain en forte interdépendance

Un espace métropolitain renforcé

L'Eurométropole rayonne sur son bassin de vie en concentrant les fonctions métropolitaines en son cœur (équipements majeurs, hub de transport...) ; sa position est renforcée par un espace métropolitain dynamique, disposant de nombreux équipements supérieurs et complémentaires à ceux de la métropole.

En effet, les territoires de l'espace métropolitain disposent de tous les équipements nécessaires aux services essentiels à la vie courante (alimentation, santé, éducation, équipements administratifs, culture, commerces...).

De plus, les grandes communes de l'agglomération strasbourgeoise jouent un rôle économique de « pôle intermédiaire », avec un équilibre entre emploi productif et emploi de proximité, santé ou action sociale.

Ces « villes-relais », telles qu'Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim ou Entzheim attirent les entreprises avec des locaux fonctionnels et des loyers moins chers tout en bénéficiant de l'attractivité et de l'accessibilité de l'agglomération strasbourgeoise.

Des espaces en fortes interdépendances

L'aire urbaine strasbourgeoise fonctionne en liens étroits avec ses aires urbaines voisines (Haguenau, Sélestat, Saverne, Karlsruhe...) et constitue l'espace métropolitain strasbourgeois.

L'analyse des liens domicile-travail, en regard avec le poids des populations actives résidentes, dessine une image de type « oursin » autour de l'Eurométropole, à une échelle qui dépasse largement les périmètres de SCoT et les aires urbaines de l'INSEE : plus d'un tiers des actifs vit hors de l'Eurométropole.

Cette image est celle d'un fonctionnement d'interdépendances renforcées lié à l'accès à l'emploi.

Les réciprocitys avec les territoires plus ruraux sont également primordiales ; elles répondent à des besoins et apportent de nombreux bénéfices à l'espace métropolitain strasbourgeois. La ressource alimentaire est le premier enjeu : la filière agricole, très présente dans les territoires voisins, permet la redistribution dans la métropole. Il en est de même pour la filière bois, qui répond à des enjeux d'énergies renouvelables et d'environnement sur un territoire de plus en plus urbain.

Ces territoires sont également des espaces de nature offrant des activités de loisirs diversifiés aux citoyens avec la proximité des Vosges et de la Forêt-Noire.

Enfin, ainsi qu'on a pu le voir en première partie, l'Eurométropole développe les partenariats et les mises en relation avec de grandes agglomérations mondiales (Paris, Montréal, Boston...) pour renforcer son positionnement européen et mondial en multipliant les réseaux institutionnels et favorisant le lobbying pour conforter l'attractivité de la métropole.



DÉFINITION



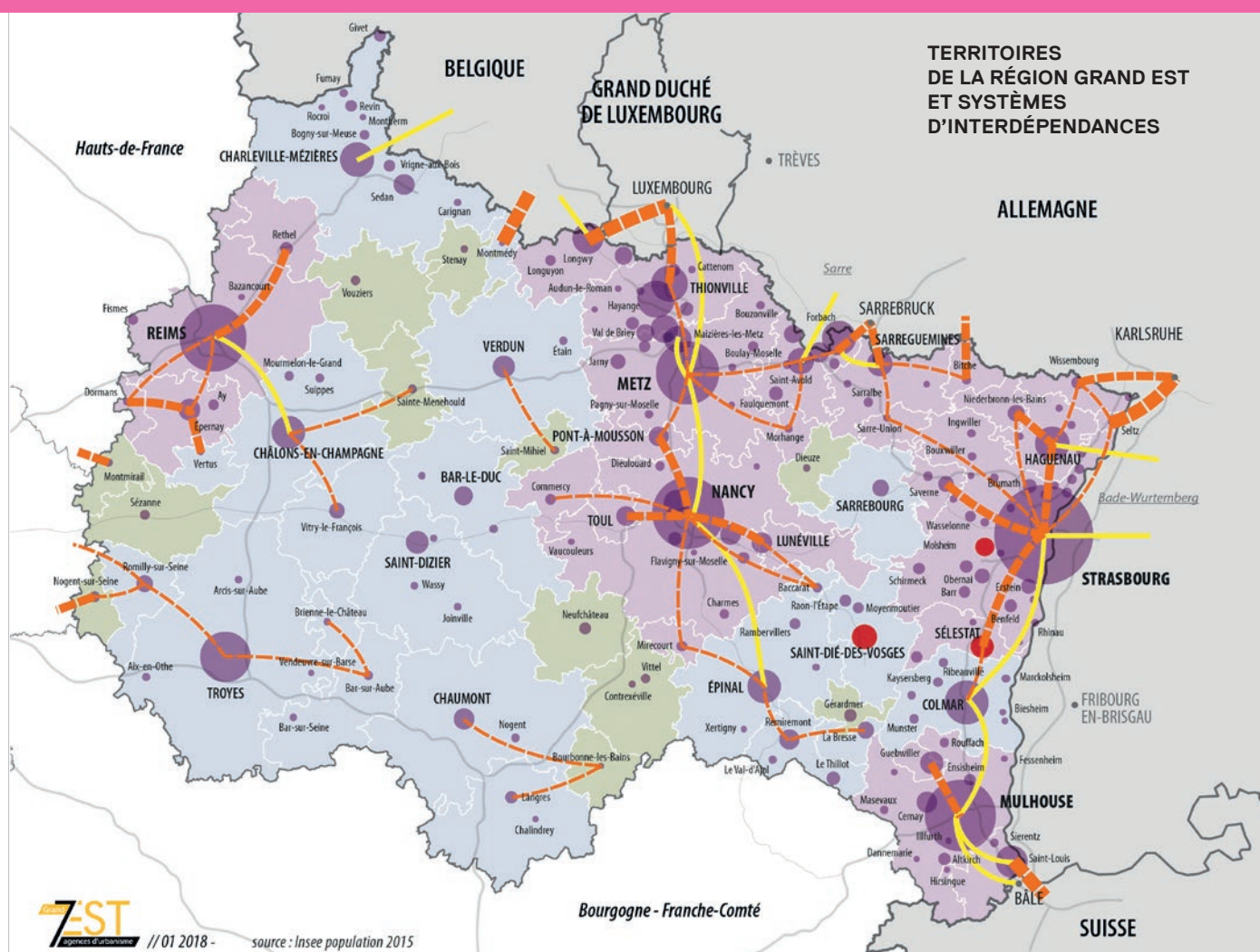
* **Aire urbaine** : ensemble de communes dépendantes à un pôle urbain et basé essentiellement sur les liens domicile-travail.

« Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave,

constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. » INSEE

➔ **L'aire urbaine de Strasbourg** comprend 267 communes, dont la majorité se situe dans le Bas-Rhin et deux dans les Vosges et représentant 70 % de la population bas-rhinoise.

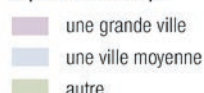




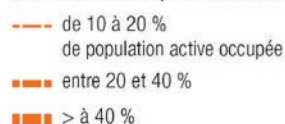
Poids de population des polarités



Espace structuré par



Des liens d'interdépendance forte



autres flux supérieurs à 5 000 (deux sens confondus) ou flux transfrontaliers supérieurs à 3 000



* **Espace métropolitain** : territoire répondant à une logique de bassin de vie. C'est un réseau d'aires urbaines s'appuyant sur des liens d'interdépendance entre les territoires (notamment les liens domicile-travail).

⇒ L'espace métropolitain strasbourgeois

correspond au réseau des bassins de vie fonctionnant en lien fort avec Strasbourg. Il s'étend de Haguenau au nord jusqu'aux Vosges, en se limitant à Sélestat au sud du territoire.



* **Système urbain** : territoire qui ne se base plus sur des notions de continuités territoriales, mais qui s'appuie sur la force et la diversité des liens d'interdépendance. Les indicateurs de liens s'adaptent aux fonctionnements et enjeux actuels, où les mobilités physiques et virtuelles ont pris un rôle plus important.

⇒ **Le système urbain Strasbourg-Mulhouse** se traduit par un fonctionnement multipolaire autour d'une dorsale Strasbourg-Colmar-Mulhouse, points structurants d'une ossature régionale. Mais ces pôles ne sont pas seuls, d'autres liaisons fortes s'y greffent (Saverne, Haguenau, Sélestat, Karlsruhe, Fribourg-en-Brigau...) et sont constitutives de ce système.

Conclusion et enjeux



La synthèse du profil métropolitain du système urbain strasbourgeois rend lisible le fait que l'Eurométropole de Strasbourg et l'espace métropolitain génèrent une aire d'influence importante à toutes les échelles :

- Forte de son rôle de capitale européenne, l'Eurométropole bénéficie d'un dynamisme économique et démographique au sein du Rhin supérieur qui lui confère un positionnement international très marqué, au-dessus de ce que sa taille pourrait lui permettre naturellement.
- Proche des dynamiques des territoires voisins, et notamment du Bade-Wurtemberg, l'Eurométropole de Strasbourg bénéficie d'un profil spécifique

(services rares, économie spécialisée, infrastructures majeures...) dans la région Grand Est, qui doit faire face à une géographie urbaine dissymétrique et à l'influence des grandes métropoles européennes (Paris, Francfort, Zurich...).

- L'Eurométropole structure un espace métropolitain composé de différents bassins de vie, allant de Haguenau à Strasbourg, de Strasbourg à Colmar, de Saverne à Sarrebourg. Ces réseaux sont renforcés entre l'offre de services de proximité des villes moyennes alsaciennes (loisirs, éducation, alimentation...) et le rôle de l'Eurométropole, positionnée sur des équipements plus rares à fort rayonnement (culturel, transports, université, hôpitaux).

Ainsi, le profil atypique et central de l'espace métropolitain strasbourgeois permet son rayonnement sur les territoires alsaciens. L'enjeu aujourd'hui est d'améliorer le fonctionnement des infrastructures et de consolider le positionnement régional et européen tout en identifiant des réciprocitys plus fortes entre l'espace métropolitain et les territoires plus ruraux, en renforçant les alliances et politiques publiques, telles que le Grenelle des mobilités, les interSCoT, les coopérations et contrats de réciprocity divers.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs leviers d'intervention seront ciblés et détaillés dans des fiches actions par la suite, pour renforcer le positionnement de l'Eurométropole de Strasbourg.



Pour aller plus loin :

[Spécificités de l'Eurométropole de Strasbourg dans la région Grand Est : positionnement et rôle de l'Eurométropole dans un monde de flux et de liens](#). Rapport de diagnostic, ADEUS, octobre 2018.

[Armature urbaine régionale. Bassins et centres de fonctionnement urbain](#), 7EST, février 2018.

[Production et circulation des richesses dans le Grand Est. Les réciprocitys territoriales en question](#). Les notes de l'ADEUS n° 254, décembre 2017.

[Indicateurs de liens entre territoires. Une analyse synthétique des interdépendances](#). Les notes de l'ADEUS n° 152, décembre 2014.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons**, Directrice générale de l'ADEUS
Équipe projet : **David MARX** et **Amandine MEYER** (chefs de projet),
Marie Balick, **Fabien Monnier**, **Benoît Vimbert**, **Camille Muller**
PTP 2019 - N° projet : **3.1.1.7**
Mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
sur le site de l'ADEUS www.adeus.org